

Conseil du Centre

88^e session, octobre 2024

CC 88/7/b

POUR INFORMATION

SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Comité sur les activités de formation pour les employeurs

Membres présents:

Ton Schoenmaeckers (Président du groupe des employeurs pour le Conseil du Centre)
Abdulghani Al-Sayegh (membre du groupe des employeurs)
Joséphine Andriamamonjiarison (membre du groupe des employeurs)
Sheena Mayers- Granville (membre du groupe des employeurs)
Emiko Nagasawa (membre du groupe des employeurs)
Manuel Teràn (membre du groupe des employeurs)
Amadou Sako (OIE, Secrétaire du groupe des employeurs)
Deborah France-Massin (Directrice d'ACT/EMP-Genève)
Adam Greene (Directeur adjoint d'ACT/EMP-Genève)
Paolo Salvai (Chef du programme ACT/EMP-Turin, Secrétaire du Comité sur les activités de formation pour les employeurs)

Centre de Turin:

Christophe Perrin (Directeur)
Paola Babos (Directrice adjointe)
Andreas Klemmer (Directeur de la formation)

Observateurs:

Sandro Pettineo (ACT/EMP-Turin)
Jorge Cesar Ramirez Mata (ACT/EMP-Turin)
Rachida Zingara (ACT/EMP-Turin)
Irene Panizzolo (ACT/EMP-Turin)
Francesca Gaglia (ACT/EMP-Turin)
Eugenia Migliori (ACT/EMP-Turin)
Sonali De Silva (ACT/EMP-Turin)

Réunion du Comité sur les activités de formation pour les employeurs

1. M. Ton Schoenmaeckers, président du groupe des employeurs pour le Conseil du Centre, ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux membres, à la Secrétaire du groupe des employeurs (IOE), à la direction du Bureau des activités pour les employeurs (ACT/EMP-Genève) et à l'équipe du Programme des activités pour les employeurs du Centre (ACT/EMP-Turin). Il lance un tour de table de présentation. Il félicite ensuite l'équipe d'ACT/EMP-Turin pour les bons résultats enregistrés en 2023.
2. M. Paolo Salvai, Chef du programme ACT/EMP-Turin, donne une vue d'ensemble du Centre, détaillant son histoire, sa vision, sa mission, son modèle d'entreprise et sa structure organisationnelle afin de permettre aux membres qui assistent à leur première session du Conseil, de bien en comprendre le fonctionnement.
3. Le Comité se montre particulièrement intéressé à comprendre le mécanisme qui soutient les contributions aux coûts fixes et ses implications pour le programme ACT/EMP et les autres programmes de formation. En outre, les membres sont désireux d'apprendre comment l'excédent d'exploitation du Centre est réparti et d'avoir un aperçu de la composition des bénéficiaires du Centre.
4. M. Salvai et son équipe présentent le rapport des activités de 2023 et donnent un aperçu du portefeuille 2024-25, qui couvre les aspects suivants:
 - principales réalisations de 2023, chiffres clés des activités de formation et des participants, et portée et impact dans les différentes régions;
 - catalogue des services;
 - résultats de l'exécution et de l'évaluation;
 - ressources financières et objectifs;
 - portefeuille d'ACT/EMP-Turin pour 2024-25;
 - initiatives de formation principales, y compris nouveaux cours tels que sur la viabilité financière et les outils de productivité soutenus par l'intelligence artificielle (IA);
 - ACT/EMP-Turin: services de conseil, notamment en matière de numérisation, de conseil en gestion et d'accompagnement pour les organisations d'employeurs et d'entreprises (OEE);
 - grands événements organisés par ACT/EMP-Turin et en collaboration avec d'autres programmes de formation.
5. L'accent est mis sur les services de numérisation, avec une présentation des plateformes d'apprentissage en ligne fournies par ACT/EMP-Turin aux OEE, avec des exemples de la Barbade, du Kenya et des Philippines. En outre, le chatbot juridique alimenté par l'IA pour les OEE, les traqueurs de politiques soutenus par l'IA et le système de gestion des relations avec les clients sont présentés, en soulignant comment ces outils améliorent l'interaction avec les membres et rationalisent la prestation de services.
6. Le Comité est impressionné par le degré de diversité, d'innovation et d'impact du portefeuille proposé par l'équipe.
7. Le Comité approuve le rapport à l'unanimité et félicite chaleureusement M. Salvai et son équipe pour leur effort collectif et leurs performances.

Rencontre avec la haute Direction du Centre

M. Schoenmaeckers exprime sa gratitude à M. Christophe Perrin, Directeur, à Mme Paola Babos, Directrice adjointe, et à M. Andreas Klemmer, Directeur de la formation, pour leur soutien au programme ACT/EMP. Il souhaite la bienvenue à Mme Babos, nouvellement nommée Directrice adjointe, et félicite l'équipe dirigeante pour les étapes importantes franchies dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire.

8. M. Schoenmaeckers et les membres du groupe des employeurs soulèvent les points suivants:
 - la nécessité de renforcer l'équipe d'ACT/EMP-Turin, compte tenu de la demande croissante des OEE et du niveau élevé d'appréciation des services offerts par l'équipe, jusqu'ici la plus petite du Département de la formation.
 - la nécessité d'une plus grande participation des employeurs à toutes les activités du Centre. Le groupe fait part de ses préoccupations concernant les coûts élevés des cours de formation proposés par d'autres programmes de formation, qui représentent un défi pour la participation des employeurs, même pour ceux des pays à revenu élevé.
 - les plans du Centre pour tirer parti de l'IA et de l'innovation afin d'accroître l'inclusivité et de toucher un plus grand nombre d'employeurs.

9. En réponse, M. Perrin:
 - prend note des observations du groupe et comprend les préoccupations soulevées par le groupe des employeurs quant à la nécessité d'augmenter les ressources du programme;
 - se réfère à la discussion à venir sur le futur Plan stratégique pour la période 2026-2029 et sur le programme et budget pour 2026-27 comme une occasion de mieux répondre aux préoccupations des employeurs et de renforcer l'équipe d'ACT/EMP-Turin;
 - souligne l'importance de l'utilisation de l'IA pour l'innovation et l'apprentissage.

10. À son tour, M. Klemmer:
 - loue le travail de l'équipe d'ACT/EMP-Turin, qui est à la pointe de l'innovation, de la prestation de services de conseil aux OEE (développement des capacités institutionnelles), de la diversification de l'offre de formation et de l'exploration stratégique de nouvelles technologies;
 - rappelle que le prochain plan stratégique et la prochaine phase de programmation offrent l'occasion d'allouer des ressources supplémentaires à l'équipe d'ACT/EMP-Turin;
 - souligne que tous les programmes de formation contribuent aux résultats politiques de l'OIT et insiste sur l'importance de rester en phase avec les priorités actuelles et futures de l'OIT; note que l'avenir du Centre est étroitement lié à l'OIT, qui lui fournit une orientation stratégique.

11. Enfin, Mme Babos:
 - ajoute que l'IA démontre la nécessité pour le Centre d'adopter une approche plus interdisciplinaire.

12. En guise de conclusion, le Comité insiste sur les points suivants:

- les contributions et l'impact significatifs du Programme des activités pour les employeurs;
- le besoin de ressources humaines supplémentaires pour l'équipe d'ACT/EMP-Turin;
- l'importance de tirer parti de la technologie, notamment de l'IA et des outils numériques;
- les efforts déployés par la Direction en 2023-24 pour allouer des fonds supplémentaires aux bourses afin de renforcer la participation des mandants de l'OIT.

Octobre 2024